



Procès-verbal de la 239^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire, à Val-Paradis, le mercredi 18 juin 2025, à 20 h

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, présidente
Michelle Godbout, conseillère
Érika Larouche, conseillère
Éric Ducharme, conseiller

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative
Raymond Gagnon, contremaitre de la voirie locale
Sylvie Mailhot, agente en développement

M^{me} Claudine Desgagnés préside la réunion et M^{me} Coralie Tremblay-Larouche agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Claudine Desgagnés à 20 h.

Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 238^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 21 mai 2025 à Beaucanton;
3. Présentation des correspondances au 18 juin 2025;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 18 juin 2025;
5. Engagement de l'employé n° 339 pour combler le poste de commis de bibliothèque à Val-Paradis;
6. Nomination de M^{me} Annie Girard comme responsable de la bibliothèque de Val-Paradis auprès de Réseau biblio;
7. Abrogation de la résolution n° 238-CLVAL-3683;
8. Autorisation à la présidente à déposer une demande au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière pour l'installation d'afficheurs de vitesse à Valcanton et au Lac Pajegasque et à la contribution financière de 10 324.21 \$ de la Localité de Valcanton;



9. Entente de services aux personnes sinistrées;
10. Autorisation à la présidente à signer tous les documents relatifs à l'achat du terrain appartenant à la Fabrique de la paroisse de St-Éphrem de Val-Paradis;
11. Permission à la présidente à déposer une demande d'autorisation auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable à installer des radars sur leur territoire;
12. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités;
13. Divers :
 - 13.1. Coop;
 - 13.2. Resto-Bar le Diablo;
 - 13.3. Boulevard à Beaucanton;
 - 13.4. Demande de Village en Santé pour la location de salle au Carrefour communautaire;
 - 13.5. Approbation de l'Entente relative au Fonds Eastmain.
 - 13.6. Approbation des états financiers 2024 de la Localité de Valcanton;
14. Période de questions;
15. Date de la prochaine séance (16 juillet 2025, à Beaucanton, 20 h);
16. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-02

Adoption du procès-verbal de la 238^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 21 mai 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance des procès-verbaux.

239-CLVAL-3688

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 238^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 21 mai 2025 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-03

Présentation des correspondances au 18 juin 2025

L'adjointe administrative passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 18 juin 2025 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.



2025-239-04

Approbation des décaissements, des prélèvements, des comptes fournisseurs et des paies au 18 juin 2025

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Coralie Tremblay-Larouche en date du 18 juin 2025 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 18 juin 2025.*

239-CLVAL-3689

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 21 mai 2025 pour un montant total de **187 340.42 \$**, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement d'écrit à la liste présentée par l'adjointe administrative, Coralie Tremblay-Larouche, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.


Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-05

Engagement de l'employé n° 339 pour combler le poste de commis de bibliothèque à Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE le poste de commis de bibliothèque à Val-Paradis était à pourvoir;

CONSIDÉRANT QUE des entrevues ont été effectuées et que M^{me} Annie Girard répond aux exigences de ce poste.

239-CLVAL-3690

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER M^{me} Annie Girard à temps partiel au poste de commis à la bibliothèque de Val-Paradis à compter du 28 mai 2025 à raison de 3 heures par semaines et au taux horaire de 18,95 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-239-06

Nomination de M^{me} Annie Girard comme responsable de la bibliothèque de Val-Paradis auprès de Réseau biblio

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un responsable de la bibliothèque de Val-Paradis auprès de Réseau biblio.

239-CLVAL-3691

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M^{me} Annie Girard comme responsable de la bibliothèque de Val-Paradis auprès de Réseau biblio.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-07

Abrogation de la résolution n° 238-CLVAL-3683

CONSIDÉRANT QUE la résolution n° 238 CLVAL-3683 était erronée.

239-CLVAL-3692

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution n° 238 CLVAL-3683 qui avait été décidée dans la 238^e réunion du conseil local de Valcanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-08

Autorisation à la présidente à déposer une demande au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière pour l'installation d'afficheurs de vitesse à Valcanton et au Lac Pajegasque et à la contribution financière de 10 324.21 \$ de la Localité de Valcanton

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière et ceux qui viennent en aide aux victimes de la route;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil s'engagent à respecter les modalités d'application du programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR);



CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet mentionné précédemment, et déposé relativement à ce programme, est estimé à 42 488,62 \$ toutes taxes incluses, et que l'aide financière demandée au Ministère est de 32 164.41 \$;

CONSIDÉRANT QUE la personne autorisée doit accepter le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière de 10 324.21 \$ au projet et autoriser un(e) de ses représentant(e)s à signer cette demande.

239-CLVAL-3693

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière, confirme avoir lu et compris les modalités d'application du programme, et confirme son engagement à faire réaliser le projet admissible selon les modalités en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée; certifie que M^{me} Claudine Desgagnés est dûment autorisée ou autorisé à signer tout document ou entente incluant la convention d'aide financière, si applicable, à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-09

Entente de services aux personnes sinistrées

CONSIDÉRANT QUE l'Entente de services aux personnes sinistrées nous a été offerte et que celle-ci permet d'aider les citoyens en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE l'Entente a été révisée et améliorée et que celle-ci est valide pour la période du 4 septembre 2025 au 4 septembre 2027;

CONSIDÉRANT QUE nous devons contribuer à chaque année d'un montant de 225,00 \$.

239-CLVAL-3694

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

D'ADHÉRER à l'Entente de services aux personnes sinistrées et d'autoriser M^{me} Claudine Desgagnés à signer tous les documents relatifs à cette Entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-239-10

Autorisation à la présidente à signer tous les documents relatifs à l'achat du terrain appartenant à la Fabrique de la paroisse de St-Éphrem de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE la présidente a besoin de l'autorisation pour signer tous les documents relatifs à l'achat du terrain appartenant à la Fabrique de la paroisse de St-Éphrem de Val-Paradis.

239-CLVAL-3695

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la présidente à signer tous les documents relatifs à l'achat du terrain appartenant à la Fabrique de la paroisse de St-Éphrem de Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-11

Permission à la présidente à déposer une demande d'autorisation auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable à installer des radars sur leur territoire

CONSIDÉRANT QUE la présidente a besoin de l'autorisation auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable à installer des radars sur leur territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir ce type d'autorisation pour l'installation de nos afficheurs de vitesse.

239-CLVAL-3696

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROCHE, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la présidente à déposer une demande d'autorisation pour l'installation de radars sur le territoire du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-238-12

Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités

Il n'y a pas de compte rendu.

2025-239-13

Divers

2025-239-13.1

Coop

La présidente explique l'état de la situation pour l'ancien magasin Co-op de Beaucanton. Plusieurs citoyens sont inquiets pour leur sécurité et de la dégradation grandissante de l'aspect du village. Nous continuons à faire les recherches nécessaires pour trouver des solutions. Les avocats ont également le dossier entre les mains.



2025-239-13.2.

Resto Bar Le Diablo

Plusieurs citoyens se demandent à qui appartient ce restaurant. Cette bâtisse, étant à l'abandon de son propriétaire, comporte des risques pour la sécurité et procure ainsi une perturbation visuelle. Des démarches seront prises auprès du propriétaire pour sensibiliser celui-ci à prendre les mesures pour la bonne gestion de son bien.

2025-239-13.3

Boulevard à Beucanton

Les citoyens souhaitent un boulevard réparé et davantage fonctionnel. Celui-ci étant affaibli, il est difficile de circuler dans les voies appropriées. La présidente nous fait part que des réparations pour tous nos chemins seront faites dans le futur suite à une demande auprès de la TECQ.

2025-239-13.4.

Demande de Village en Santé pour la location de salle au Carrefour communautaire

CONSIDÉRANT QUE Village en santé Valcanton a déposé une demande de participation à leurs projets de jardins et de repas communautaires 2025-2026 sous forme de prêt de salles, entretien ménager compris;

CONSIDÉRANT QUE le prêt de ces salles, ménage compris, a une valeur de 10 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la demande concernait les salles du Carrefour communautaire de Val-Paradis.

239-CLVAL-3697

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE DÛMENT, APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER le prêt des salles, entretien ménager compris, du Carrefour communautaire de Val-Paradis pour le projet de jardins et repas communautaires pour 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-13.5.

Approbation de l'Entente relative au Fonds Eastmain

CONSIDÉRANT QUE le Fonds Eastmain est un Fonds de développement local et régional qui favorise la réalisation de projets à caractères culturel, social, environnemental, récréotouristique ou économique au bénéfice de la population qui réside sur le territoire des villes de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami et pour les personnes, autres que les Cris, qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Valcanton recevra une somme de 407 926 \$ payable en deux versements;



CONSIDÉRANT QUE nous nous engageons à fournir un rapport de reddition de compte sans quoi nous serions dans l'obligation de rembourser ou de réviser ce montant total.

239CLVAL-3698

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU:

D'APPROUVER l'Entente relative au Fonds Eastmain et de respecter les dispositions de l'Entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-13.6.

Approbation des états financiers 2024 de la Localité de Valcanton

CONSIDÉRANT QUE les états financiers de la Localité de Valcanton au 31 décembre 2024 ont été présentés et expliqués aux membres du conseil par M^{me} Véronique Caron de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

239-CLVAL-3699

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER les états financiers de la Localité de Valcanton pour l'année 2024 préparés par Raymond Chabot Grant Thornton, tels que déposés à la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-239-14

Période de questions

Nous discutons avec M. Gaétan Provencher d'une possible entente concernant l'entretien hivernal du chemin ceinturant le Lac Pajegasque, particulièrement celui de M. Marco Richard de même que le reste du Chemin Pajegasque.

Celui-ci se questionne également à qui appartient le panneau de signalisation (STOP) à l'entrée du camping, car ce panneau crée de la confusion aux automobilistes.

M^{me} Guylaine Bouchard s'interroge sur le propriétaire du pavillon à Val-Paradis. Celui-ci étant brisé, il est ni sécuritaire ni en bon état. Pourrions-nous mettre des caméras à cet endroit, se demande-t-elle.

M^{me} Bouchard se questionne également sur la personne qui sera responsable de l'entretien du futur jeu d'eau à Val-Paradis.

2025-239-15

Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 16 juillet 2025, à Beaucanton, à compter de 20 h.



2025-239-16

Levée de la séance

239-CLVAL-3700

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GOUBOUT, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 20 h 30.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés
Présidente
Localité de Valcanton

Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative
Localité de Valcanton

